

C'est voté

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES À LA SÉANCE DU 17 AVRIL 2026

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Agir autour de 3 axes



“ **Le Conseil départemental du Gard intensifie son action au service des habitants et des territoires**

Dans une période marquée par des contraintes budgétaires fortes et durables, à nouveau aggravées par un contexte national instable et par des tensions internationales dont les effets économiques, sociaux et politiques se font aussi sentir dans le Gard, le Conseil départemental fait le choix de rester fidèle à sa ligne de conduite : être une collectivité utile, protectrice et pleinement présente au quotidien, dans tous les territoires et pour tous les Gardois.



Cette séance du 17 avril permet d'individualiser les crédits votés au Budget primitif en janvier dernier. Derrière cet exercice de mise en œuvre concrète, il y a une réalité simple : honorer les engagements pris devant les Gardoises et les Gardois, en accompagnant les communes, les associations, les acteurs économiques, sociaux et culturels, ainsi que l'ensemble des forces vives de notre département. Près de 10,8 M€ sont ainsi individualisés, dont près de 9,86 M€ en subventions. C'est notre responsabilité et il en va de notre crédibilité politique aux yeux de nos concitoyens. Faire ce que nous disons, dire ce que nous faisons.

Aux côtés de toutes les aides apportées aux acteurs locaux, deux dossiers importants traduisent cette volonté d'agir avec responsabilité et efficacité : le schéma de la desserte forestière, qui organise l'accès à la ressource, sécurise les massifs et prépare l'avenir ; et le soutien à la Banque alimentaire du Gard pour un déménagement devenu indispensable, afin qu'elle puisse poursuivre, dans de meilleures conditions, sa mission essentielle auprès des plus fragiles.

Dans les temps incertains que nous traversons, notre cap ne change pas : protéger l'essentiel, maintenir la solidarité, soutenir les territoires et préparer l'avenir avec sérieux, lucidité et détermination. ”

Françoise Laurent-Perrigot
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard renforce son action au service des habitants, de l'environnement et des territoires

Réunie en Commission permanente, l'Assemblée départementale du Gard a adopté une série de décisions traduisant une ambition constante : **agir concrètement pour améliorer la qualité de vie, renforcer la solidarité territoriale et préparer un avenir durable et attractif.**

Ces décisions s'inscrivent dans la continuité du **Budget primitif (BP) 2026**, voté le 9 janvier dernier, et permettent d'individualiser de nouvelles enveloppes financières au service des citoyens, des communes, des associations et des territoires gardois.



ADOPTION DU 1^{er} SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS À LA RESSOURCE FORESTIÈRE

L'Assemblée départementale a adopté son **premier Schéma d'accès à la ressource forestière (SARF)**. Ce document définit les itinéraires empruntant les routes départementales, communales et intercommunales afin de faciliter le transport des troncs d'arbres destinés à l'industrie du sciage. Ils sont véhiculés depuis les massifs forestiers jusqu'aux sites de transformation.

Élaboré en concertation avec les communes, les intercommunalités et avec l'avis du SDIS, et réalisé avec le concours de l'Union régionale des collectivités forestières Occitanie, ce schéma s'appuie sur plusieurs étapes clés : analyse du contexte forestier et routier, identification des points difficiles rencontrés par les camions, hiérarchisation des secteurs à enjeux et repérage des obstacles pouvant limiter l'accès des secours.

Ce travail partagé permet aujourd'hui de disposer d'un outil opérationnel pour sécuriser et optimiser les flux forestiers tout en améliorant l'accessibilité des massifs.



Troncs d'arbres destinés à l'industrie du sciage

Près de 10,8 M€ individualisés au profit de tous les acteurs gardois dont près de 9,86 M€ en subventions :

Toutes les politiques menées dans nos compétences obligatoires et non obligatoires ont été maintenues voire amplifiées en 2026.

Les subventions, contributions ou dotations votées lors de cette séance se répartissent selon les 3 objectifs suivants :



Le Vigan - Journées gardoises des aidants

OBJECTIF 1 :

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin

4,44 M€

Les élus départementaux ont réaffirmé leur engagement en faveur **des solidarités** à travers l'adoption de rapports visant **l'autonomie des personnes âgées et handicapées, le soutien aux proches aidants, la vie associative et les centres sociaux**. Des aides financières significatives ont été attribuées afin de renforcer le lien social, l'inclusion et la prévention sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil départemental confirme également son soutien à **la jeunesse et à la réussite éducative**, ainsi qu'aux actions **d'insertion et d'emploi**, avec **plus de 2 M€** mobilisés en faveur de l'accompagnement des allocataires du **RSA**. Enfin, plusieurs décisions ont été prises en faveur du **logement**, pour garantir un **habitat digne et accessible aux publics les plus fragiles**.

**FAIRE DU LOGEMENT
UNE PRIORITÉ**

920 047 €

en + des 1,65 M€ votés le 20/02/26
sur 12 M€ votés au BP 2026

**FAVORISER LA RÉUSSITE
DE TOUS LES JEUNES**

801 372 €

en + des 2,84 M€ votés le 20/02/26
sur 41,3 M€ votés au BP 2026

**GARANTIR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

65 163 €

en + des 74 500 € votés le 20/02/26
sur 210 000 M€ votés au BP 2026

**ACCOMPAGNER
LES CHOIX DE VIE
DES PERSONNES ÂGÉES
ET FAVORISER L'INCLUSION
DES PERSONNES
HANDICAPÉES**

571 273 €

en + des 6,36 M€ votés le 20/02/26
sur 251,7 M€ votés au BP 2026

**MENER UNE POLITIQUE
D'INSERTION AU SERVICE
DE L'EMPLOI**

2,085 M€

en + des 2,76 M€ votés le 20/02/26
sur 199,7 M€ votés au BP 2026

OBJECTIF 2 :

Protéger notre santé et notre qualité du vie

4,55 M€

La séance plénière a permis de renforcer les actions en faveur **d'une alimentation de qualité**, de **l'agriculture durable** et de la **valorisation des filières locales**. Le Conseil départemental poursuit également son engagement pour le développement **des activités de pleine nature**, de **la culture et du sport pour tous**, leviers essentiels d'attractivité, de cohésion et de bien-être.

Face aux enjeux climatiques et sanitaires, les élus ont consolidé **les actions de prévention des risques naturels, de prévention santé et d'accès aux soins**, tout en soutenant **les acteurs du social et du médico-social** sur le territoire..

**FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE AGRICULTURE
DURABLE POUR UNE
ALIMENTATION DE QUALITÉ**

152 378 €

en + des 198 972 € votés le 20/02/26
sur 680 000 € votés au BP 2026

**RÉUSSIR
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

2,62 M€

en + des 240 156 € votés le 20/02/26
sur 20,7 M€ votés au BP 2026

**CONSTRUIRE
UNE DESTINATION
TOURISTIQUE
D'EXCEPTION**

198 984 €

en + des 2,21 M€ votés le 20/02/26
sur 3 M€ votés au BP 2026

**AMÉNAGER LE TERRITOIRE
EN SOUTENANT LES
DYNAMIQUES TERRITORIALES**

57 619 €

en + des 2,61 M€ votés le 20/02/26
sur 11,4 M€ votés au BP 2026

**MILITER POUR
LA CULTURE POUR TOUS**

389 601 €

en + des 1,67 M€ votés le 20/02/26
sur 5,8 M€ votés au BP 2026

**FAIRE DU SPORT LA CLÉ
DE L'ÉPANOUISSEMENT
DE CHACUN**

298 600 €

en + des 1,14 M€ votés le 20/02/26
sur 5,3 M€ votés au BP 2026

**AGIR POUR LUTTER
CONTRE LES RISQUES**

421 532 €

en + des 53 632 € votés le 20/02/26
sur 79,1 M€ votés au BP 2026

**S'ENGAGER POUR LA SANTÉ
ET LES SOINS PARTOUT
ET POUR TOUS**

407 210 €

en + des 9 600 € votés le 20/02/26
sur 1,9 M€ votés au BP 2026

**DÉVELOPPER LA LECTURE
PUBLIQUE SUR L'ENSEMBLE
DU DÉPARTEMENT**

9 731 €

sur 300 000 €
votés au BP 2026



Alès - Ateliers Sport et Santé

OBJECTIF 3 :

Relier les personnes et les territoires

1,59 M€

Les élus ont adopté plusieurs décisions structurantes en matière **d'eau potable et d'assainissement**, afin d'accompagner les communes dans une logique de solidarité territoriale et de transition écologique.

Le Conseil départemental a par ailleurs confirmé son soutien aux plus vulnérables, notamment à travers **l'accompagnement de la Banque alimentaire du Gard** et des associations engagées pour la **protection de l'environnement et de la biodiversité**.

Zoom – Soutien à la Banque alimentaire du Gard

Dans le cadre de sa politique de solidarités et de lutte contre la précarité alimentaire, le Conseil départemental du Gard accompagne la Banque alimentaire du Gard dans son projet de relocalisation au sein de la zone agroalimentaire du marché gare de Nîmes. Face à la nécessité d'aménager un nouvel entrepôt adapté à ses missions, le Conseil départemental propose l'attribution d'une subvention d'investissement de 250 000 €, destinée à soutenir les travaux d'aménagement du site. Cet engagement s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma départemental des solidarités sociales 2022-2027, visant à renforcer l'action sociale de proximité et l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

**SOUTENIR
UNE VIE ASSOCIATIVE LOCALE**

1,16 M€

en + des 270 419 € votés le 20/02/26
sur 8,2 M€ votés au BP 2026

**MIEUX CIRCULER
ET SE DÉPLACER**

428 814 €

en + des 1,63 M€ votés le 20/02/26
sur 40,8 M€ votés au BP 2026



Récolte de denrées pour la Banque alimentaire



Hôtel du Département
2, Rue Guillemette
30044 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76

